

ce procédé éminemment pratique, tous les métiers employés dans les filatures peuvent désormais être rendus automatiques.

Voici en peu de mots, sans entrer dans le détail des organes mécaniques et des transmissions de mouvement, comment l'inventeur dispose son appareil :

Il applique à un métier, qui s'ouvre par l'ancien procédé, une sorte de tête de renvideur sensiblement modifiée. C'est au moment où le métier est ouvert, alors que la torsion vient de finir, qu'un double déclinement, mu par une disposition très-habilement combinée, engraine la tête et le corps du métier pour opérer mécaniquement le renvidage.

Cette application, fort simple et fort avantageuse, n'est plus à l'état de conception, nous venons de la voir réalisée avec succès dans les ateliers de M. Romain Villeneuve.

La température exceptionnelle dont nous jouissons depuis le commencement de l'année a fait déjà faire les plus grands progrès à la végétation. Dans beaucoup de jardins, les lilas sont prêts à fleurir. De tous les départements, on écrit que la prochaine récolte se présente sous les plus belles apparences. Les blés en terre sont beaux et très verts; les seigles sont magnifiques, et, s'il ne survient pas de contretemps, la récolte sera aussi précocement qu'abondante. Les labours et les semencements de mars se sont faits dans d'excellentes conditions. Les luzernes commencent à pousser et l'on espère que la récolte des fourrages suppléera largement à l'insuffisance de celle de l'année dernière.

Le moment est opportun de rappeler une précaution utile pour préserver des gelées du printemps les fleurs des arbres à fruits, tels que cerisiers, pêchers, etc., en un mot presque tous les arbres de la famille des rosacées, le trésor de nos jardins.

Le procédé consiste à déchausser le pied des arbres de huit à dix centimètres, puis de les rechausser vers la fin de l'hiver en y ajoutant de l'engrais.

L'effet de cette opération est d'abord de retarder la floraison, puis de lui donner une vigueur telle qu'elle brave aisément les derniers froids du printemps, et donne naissance à des fruits abondants et savoureux.

Ce procédé, familier aux arboriculteurs des environs de Paris, est malheureusement peu répandu dans les campagnes, même des contrées les plus riches en arbres à fruits.

Voici une indication utile à une certaine classe de commerçants, nous voulons parler des confiseurs.

Ils se servent habituellement de cornets ou de sacs de carton ornés de découpages, et dans lesquels, sur la demande des achalandés, ils mettent la marchandise, afin qu'elle soit plus présentable que dans une simple feuille de papier. Or, ces cornets de luxe peuvent, aux termes de la loi, être considérés comme des appareils inexactes destinés au pesage, s'ils présentent un certain poids par suite des ornements dont ils sont chargés. C'est ce qui a été jugé dernièrement par le tribunal de police correctionnelle de la Seine.

Il importe donc que les confiseurs avertissent toujours l'acheteur de la nécessité où il est de subir une diminution dans la quantité de la marchandise, par suite du poids des cornets de luxe, à moins que l'acheteur n'aime mieux payer à part le prix du cornet. Sans cette précaution, le plus honnête commerçant peut se voir poursuivi pour tromperie sur la quantité de la marchandise et détention d'appareils inexactes servant au pesage.

Cependant le dernier jour où l'on pouvait s'attendre à recevoir une invitation était arrivé, et l'on ne voyait pas poindre le domestique en habit noir et la carte à la main. Hélas! absence complète de l'un et de l'autre, car Marie avait préféré que son mariage se fit tout modestement, et il eut lieu dans sa petite mansarde.

William donna le lendemain un bal que l'on trouva d'une commune voix « bien ordonné » et fort brillant, et qui réconcilia complètement la ville.

« Oui, dirent nos dames entre elles, dans leurs visites de jours suivants, oui, elle fut réellement très-aimable, la chère femme de l'ingénieur, et vous avez peut-être remarqué aussi comme elle était humble et prévenante.

Elle a pourtant donné une nouvelle preuve de mauvaise mémoire, objecta l'une d'elles avec un sourire peu charitable, et d'ailleurs il n'y a pas encore si longtemps que nous avons eu la compassion de l'accueillir de nouveau.

En tout cas, dit la jeune femme du pasteur, elle n'appartient plus à la noblesse, et elle est devenue aussi bourgeoise que qui que se soit d'entre nous. Espérons qu'elle ne s'aviserait plus de refuser de nous recevoir, puisque notre résolution unanime est de vivre avec elle sur le pied de la familiarité.

Notre bonne ville n'eut plus de motif de se plaindre de Marie, bien que cette dernière en fût encore l'ornement, comme autrefois, par ses manières comme par sa mise. Aucune de ces nobles dames ne voulait en convenir, et cependant elles la prenaient toutes pour modèle sous ce double rapport.

Un an après le mariage de l'ingénieur, par une belle journée de printemps, on préparait

Le Journal des Roses, dans son dernier numéro, publie l'expérience suivante faite à l'aide du guano, et qui est de nature à intéresser les agriculteurs :

Le 12 mars 1858 était un jour calme et un peu pluvieux. Je le choisiss pour faire une expérience du guano du Pérou. Dans un hectare de prairie, de mauvaise nature, je marquai des sillons de trois pas de large, et j'y semai le guano comme on sème des graines fines, telles que la luzerne et le foin, allant et venant sur le bord du sillon jalonné, et en semant toujours à droite.

Sur mon hectare j'employai 300 kilogrammes de guano, et j'ai obtenu une double récolte bien constatée, car la même étendue de prairie, de la même nature, a produit une moitié moins de fourrage que celle fumée avec du guano.

Je crois que l'on pourrait employer avec beaucoup plus d'avantage 350 kilogrammes de guano par hectare, au lieu de 300; mais en dépassant cette dose, on nuirait à la récolte.

Trois semaines après avoir répandu mon guano, je commençai à remarquer son effet sur la prairie.

Je m'en suis aussi servi pour fumer plusieurs plantes potagères, telles que choux, céleris, oignons, radis, hâtifs, etc., et le résultat a été quasi-miraculeux. J'ai fumé dix mètres carrés lorsque les radis avaient leur quatrième feuille, et j'ai laissé dix autres mètres sans guano. Sur les dix mètres fumés, les radis ont pu être cueillis dès la dixième jour; sur les dix mètres non fumés, ils n'ont été bons qu'un mois plus tard.

J'engage donc mes confrères maraîchers à se servir de guano pour activer leurs primeurs.

Si l'on jette le guano à la volée, il faut avoir soin d'arroser immédiatement après, car il est brûlant pour les jeunes plantes.

Je me sers aussi du guano pour l'arrosage des plantes de terre tempérée, surtout pour les géraniums, et je m'en trouve fort bien. Huit kilogrammes suffisent pour un hectare d'eau.

Le véritable guano est dans des sacs plombés. Il est en poudre un peu humide, de couleur brune, et mêlé à des mottes plus ou moins grosses. Il exhale une odeur d'ammoniaque. Cette odeur est un indice de sa récente importation, de sa fraîcheur et de son énergie.

Avant de s'en servir, on le répand sur un plancher bien sec, à l'abri du grand air; on le bat avec soin pour écraser les parties dures, puis on le met dans une caisse pour le porter à l'endroit où l'on veut l'employer. Pour le répandre avec plus de facilité et d'économie, on peut le mêler avec de la cendre ou de la terre bien sèche.

ADADIE.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 7 au 7 mars 1859 inclus, 22 garçons, 12 filles.

MARIAGES.

Du 1er mars. — Entre Gustave-Désiré-Joseph Autier, marchand-boulangier, et Virginie-Sophie-Joseph Delattre, sans profession.

Du 2. — Entre Simon-Pierre Watrelos, ouvrier charpentier, et Stéphanie-Zoé Varlet, servante. — Jean-Philippe Delebecq, menuisier, et Sylvie-Colette Venne, fabricante de corsets. — Pierre-Désiré-Jean-Baptiste Loriant, cultivateur, et Sophie-Joseph Desprest, cultivatrice. — Mathurin-Joseph Delamoy, serrurier-mécanicien, et Elise-Charlotte-Joseph Flipo, couturière en robes. — Jules-Joseph Willem, tisserand, et Flore Cattaen, journalière.

Du 7. — Entre Florentin Sealbert, employé de fabrique, et Lucie-Rosalie Hus, couturière. — Pierre-Edouard-Joseph Leman, peigneur de laines, et Marie-Joseph Mériaux, journalière. — Aimable-Désiré Wullems, fileur, et Marie-Catherine-Joseph Ferret,

journalière. — Victor-Delebecq, militaire, et Adeline-Liévine Grouillon, journalière. — Pierre-Vandenbosch, tisserand, et Sophie Calens, ménagère. — François Oustelynck, tisserand, et Thérèse-Antoinette Wouters, journalière. — Léo Steenbeke, tisserand, et Mélanie Vermeulen, journalière. — Désiré-Joseph Cassette, tisserand, et Barbe-Colette Cattaen, lessiveuse. — Augustin Desmet, tisserand, et Sophie Engels, journalière. — Jean-Baptiste Delaere, ouvrier terrassier, et Virginie Bouckaert, journalière. — Sévère Vandenbroecke, tailleur d'habits, et Ide Lefebvre, servante. — Léopold Weyts, fleur, et Françoise Galmace, journalière. — César-Joseph Alard, fleur, et Elise-Henriette Forcade, journalière. — Guillaume-Léonard Hernalsteen, mouleur en fonte, et Antoinette-Clemence-Charlotte Vandeputte, lingère. — Charles Vanhoutteghem, tisserand, et Ursule Diane, journalière. — Jean-Baptiste-Joseph Duchatelet, déboureur, et Adèle-Adelaide Rossé, journalière. — Louis-François Debrabant, tisserand, et Rosine-Louise Joignon, couturière en robes. — Jules-André-Edouard Duprez, corroyeur, et Marie-Virginie Debuck, tisserande. — Floris-Damas Renard, tisserand, et Hortense-Adèle Flipo, journalière. — Henri-Joseph Bracaval, tisserand, et Adelaïde-Joseph Desmettre, journalière. — Victor-Henri Larousse, tailleur d'habits, et Amelberghe-Jeanne Sidors, journalière. — Alphonse-Jean-Baptiste Florin, journalier, et Juliette Delefortrie, journalière. — Edmond-Joseph Deleclique, teneur en bois, et Rosalie Berthe, couturière en robes. — Benjamin-Désiré Caplette, fileur, et Elise-Lestienne, journalière. — Charles-Louis Bastoen, peigneur de laines, et Anne-Catherine Douteleigne, tisserande. — Jean-Baptiste-Joseph Delattre, tisserand, et Marie-Désirée Derobert-Masure, domestique de ferme. — Fidèle-Amand Delebecq, tisserand, et Elise-Adèle Hoornaert, tisserande.

DÉCÈS.

Du 2 mars. — Selida Loix, 21 ans, couturière en robes, célibataire, rue du Ballon.

Du 3. — Jules-Joseph Jonart, 23 ans, ouvrier cordonnier, époux de Cécile-Marie Dransart, rue Traversière. — Marie-Rosalie-Joseph Lepers, 80 ans, cultivatrice, veuve de Pierre-Joseph Tiers, place du Trichon. — Catherine Thiery, 78 ans, ménagère, veuve de Jean-François-Joseph Lepers, canton du Vert-Chemin.

Du 6. — Rosalie-Catherine Letombe, 55 ans, journalière, veuve de Ferdinand-Joseph Bram, rue des Ecorcheurs.

Plus 15 garçons et 7 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

FAITS DIVERS.

Dans quelques jours aura lieu le mariage de M. Emerat avec mademoiselle Eveillard, la fille du consul français assassiné à Djeddah. La jeune fille apporte en dot cent cinquante mille francs que lui donne la ville de Djeddah, deux cent mille francs donnés par le Sultan, et cent mille par l'empereur. Soit deux cent vingt cinq mille francs. M. Emerat reçoit cent mille fr. de la ville de Djeddah et cinq mille francs par an pour sa place de drogman; soit dix mille livres de rente. Ce qui fait trente-deux mille cinq cents francs de rente que possédera le nouveau couple.

Le commis-voyageur est d'ordinaire assez bavard, assez léger. Il rachète ses défauts par d'autres qualités, nous le voulons bien; mais, en attendant, il se place parfois dans des positions bien équivoques. Jugez-en plutôt par la petite aventure suivante qui a eu lieu ces jours derniers.

On venait de prendre à Arras la diligence, nous ne vous dirons pas pour quelle ville, parce que notre récit est vrai en tout point. Un commis-voyageur lança d'abord quelques mots sur la température, les affaires gouvernementales, la chronique du pays; bref, il en fut bientôt sur le chapitre des personnes, et ce fut par lui que ses co-voyageurs furent éclairés sur la situation financière vraiment triste d'un homme

très-influent et sincèrement estimé dans le pays. Par ce commis, un peu pie, la rotonde et le coupé surent bientôt que le personnage que nous désignerons, si vous le voulez, par la formule algébrique de l'inconnu, M. de X..., était au plus mal dans ses affaires, qu'il se trouvait à la veille d'une catastrophe.

La conversation continua, elle se porta ensuite sur d'autres sujets; brefs, on arriva à l'un des relais de la route. Ici la portière de la voiture s'ouvrit, et deux domestiques en livrée demandèrent à haute et intelligible voix: « M. de X... »

Notre commis-voyageur comprend alors qu'il s'était entretenu avec M. de X... lui-même, qui, sans se fâcher en aucune manière, lui tendit la main et compléta la leçon par ce salut: « Adieu, monsieur, soyez plus heureux une autre fois. »

(Courrier du Pas-de-Calais).

Voici un fait qui prouve une fois de plus les relations intimes du physique et du moral de l'homme et la puissance de l'imagination.

Un jeune homme de dix-neuf ans, Gaston-Robert de L..., étudiant en droit, apprît, il y a quelques jours, qu'un domestique de sa famille, qui habite le département de Seine-et-Marne, avait été mordu par un chien enragé et se trouvait en proie à tous les effets de l'hydrophobie; Gaston portait la plus vive affection à cet homme, qui l'avait en quelque sorte élevé et lui avait toujours témoigné le plus profond dévouement. Il voulut rendre visite au malade, et, malgré les représentations de ses parents, il insista pour le voir. Le domestique se trouvait en ce moment dans une période de calme succédant à plusieurs accès. L'aspect de son jeune maître lui causa une émotion telle, qu'il fut pris d'une crise terrible; on se vit obligé de le garrotter, et il expira au milieu des plus épouvantables tortures.

Ce spectacle fit sur le jeune étudiant une telle impression, que ses parents crurent devoir l'engager à retourner au plus vite à Paris. Il suivit ce conseil, mais à l'avant-dernière station du chemin de fer, il descendit afin de voir une personne qu'il connaissait en cet endroit. Arrivé près de la grille de la maison, il se disposait à sonner lorsqu'un grand bruit se fit entendre. C'étaient des gens qui poursuivaient un chien ayant mordu un enfant, et qu'on soupçonnait d'être enragé. L'animal passait précisément du côté du jeune homme, et celui-ci ne put se ranger assez promptement pour éviter d'être mordu à la jambe.

Le bruit avait attiré la personne chez laquelle se rendait Robert de L... L'ayant fait entrer, elle lui donna des soins et envoya chercher un médecin.

Le malade repoussait tout ce qu'on lui offrait, et la vue d'un liquide quelconque lui faisait éprouver un effroi qui se traduisait par une crise nerveuse et une constriction à la gorge. Il se mit au lit en s'écriant qu'il était un homme perdu.

Par une sorte de fatalité, le médecin était absent et l'on dut en chercher un autre. Quand ce dernier arriva, le malade avait cessé de vivre. Le médecin reconnut quelques signes d'hydrophobie, cependant il pensa que la mort était le résultat d'une congestion cérébrale déterminée par une grande frayeur.

Le chien dont il vient d'être question n'avait tardé à être rejoint et abattu. Le commissaire de police a envoyé le cadavre à l'école d'Alfort, et l'autopsie a démontré que l'animal n'était nullement atteint d'hydrophobie.

Le Journal de l'Aisne reçoit de Pignicourt (canton de Neufchâtel) des détails assez dramatiques sur un fait qui vient de se passer dans

une fête chez lui à l'occasion d'un heureux événement. La belle-mère et la tante Marguerite allaient et venaient, pendant que William, affairé et ravi, courait à droite et à gauche, mais retournait toujours dans une petite pièce gaie où sa Marie était étendue sur un lit de repos.

Dans une de ces fréquentes visites, elle le pria de lui donner quelque chose qui se trouvait dans une armoire. William fouilla vainement le tiroir désigné, puis un second et troisième; enfin il ouvrit vivement le quatrième et n'eut pas besoin de chercher plus longtemps l'objet désiré.

« Que vois-je, mon enfant? demanda-t-il tout étonné, lorsqu'il eut enlevé la serviette qui enveloppait le paquet. Pour l'amour de Dieu, que fais-tu de ces friperies? »

Marie lui fit signe de s'approcher, et bientôt William se trouva près du lit, tenant d'une main une vicieuse robe de bombasin tachée, et de l'autre un chapeau usé. Il reposa sur sa femme un regard plein d'un indéchiffrable amour, car il commençait maintenant à pressentir le but de Marie.

« Ces friperies, comme tu les appelles, cher William, dit-elle avec émotion, m'ont été envoyées en aumônes quand je suis revenue ici, dénuée de tout. Jamais peut-être je n'ai été aussi humiliée qu'en le recevant. Mais, en commémoration de ce jour et pour avoir constamment sous les yeux un souvenir aussi salutaire, j'ai placé ces objets dans l'armoire même où je mets les bijoux que tu me prodigues. Si j'éprouve encore des tentations d'orgueil, j'ouvrirai le tiroir qui les renferme, ces objets plus éloquents pour moi que tous les sermons. Un jour, cher William, je montrerais ces friperies à ma fille, et j'espère que la morale qu'elles

renferment la préservera des défauts de sa mère.

— Dieu veuille, dit William tout ému, en passant son bras autour de la taille de Marie, Dieu veuille qu'elle possède toutes les vertus qui te parent, ma bien-aimée! je ne lui souhaite pas de meilleure dot. — O chère Marie, que la terre est petite pour des heures de félicité comme celle-ci!

— Comment! — tu parles de la terre? répondit Marie, en souriant avec une ravissante espièglerie. Je lis cependant dans tes yeux que tu es au ciel!

— Et m'est avis que vous y êtes tous les deux! interrompit la conseillère, debout sur le seuil, car j'ai m'enroulé à crier, personne répond à ma question: William — ce ne peut être lui — n'a-t-il pas enlevé la grande et magnifique serviette damassée que j'avais préparée dans le salon pour le pasteur?

— Ah! mon Dieu! dit l'ingénieur, riant et retombant de son ciel, ne te fâche pas, chère petite tante, j'ai essayé mon pupitre avec cette précieuse serviette.

M^{me} ÉMILIE CARLEN.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Séance du 6 mars 1859.

Sommes versées par 136 déposants, dont 18 nouveaux fr. 10,293 00
24 demandes en remboursement » 5,414 00

Les opérations du mois de mars sont suivies par MM. François Frasé et Réquillart-Serépel, directeurs.

CHEMIN DE FER DU NORD

Service du 1^{er} mars.

Correspondance de Lille, Douai, Valenciennes avec Cambrai et St-Quentin par la ligne de Busigny à Somain :

| | | matin. | soir. | | |
|---------------|----------|--------|-------|-------|--|
| Lille, | Départ, | 6 30 | 11 25 | 6 25 | |
| Douai, | — | 7 5 | 12 25 | 7 25 | |
| Valenciennes, | — | 6 45 | 10 45 | 6 55 | |
| Somain, | — | 7 40 | 1 10 | 7 55 | |
| Cambrai, | — | 8 50 | 2 30 | 9 10 | |
| Busigny, | Arrivée, | 9 40 | 2 45 | 10 | |
| Busigny, | Départ, | 9 50 | 3 30 | 10 16 | |
| St-Quentin, | Arrivée, | 10 20 | 3 41 | 11 3 | |

| | | matin. | soir. | matin. | |
|-------------|-------|--------|-------|--------|------|
| St-Quentin, | 12 | 12 26 | 5 20 | 12 10 | 5 5 |
| Busigny, | 12 43 | 12 53 | 6 5 | 12 48 | 5 55 |

| | | soir. | matin. | | |
|---------------|----------|-------|--------|-------|------|
| Busigny, | Départ, | 1 15 | 6 15 | 12 55 | 6 10 |
| Cambrai, | Arrivée, | 2 5 | 7 30 | 1 40 | 6 55 |
| Somain, | — | 2 45 | 7 50 | | 7 45 |
| Valenciennes, | — | 4 15 | 8 35 | | 8 15 |
| Douai, | — | 3 15 | 8 20 | | 8 15 |
| Lille, | — | 4 20 | 9 20 | | 9 20 |

HOTEL DES BAINS

Passage du Saumon (galerie des Bains), situation unique au centre de PARIS. — Point de bruit de voitures, toutes les chambres sont au premier et donnent sur une vaste cour intérieure. — Couchers excellents, propreté irréprochable, prix modérés. — On entre à toute heure par la grille de la rue Montmartre. (1399 4790)